



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Le ministre*

Paris, le 8 AVR 2015

Le ministre de l'intérieur

à

Mesdames et messieurs les préfets

NOR | I N T A | 1 5 0 8 9 0 5 5

**Objet :** mobilisation du ministère en faveur de l'égalité et de la citoyenneté  
**P.J. :** lettre de mission du préfet Alain REGNIER

Sous l'impulsion du Président de la République, le Gouvernement a décidé de mettre en œuvre 60 mesures pour l'égalité et la citoyenneté lors du comité interministériel qui s'est tenu le 6 mars dernier.

Le ministère de l'intérieur, du fait de son histoire et de ses missions, est au cœur des enjeux de citoyenneté, de promotion de l'égalité républicaine et de la laïcité, et se doit donc d'être exemplaire dans l'application de ces mesures.

Je souhaite dès lors que votre action en la matière se déploie sur deux axes, l'un consacré spécifiquement à l'engagement de la jeunesse, l'autre dédié à l'engagement de tous les Français, quels que soient leur âge et leur origine. Ce deuxième volet vous sera présenté prochainement.

S'agissant des jeunes, vous devrez tout d'abord prendre une part déterminante dans la montée en puissance du service civique. Je vous rappelle l'engagement du Président de la République de passer de 45 000 jeunes en service civique à 150 000 fin 2016. L'atteinte de cet objectif ambitieux nécessite une dynamique territoriale forte, en lien avec les collectivités territoriales et les associations.

Au-delà des missions qui seront confiées à des volontaires du service civique dans le champ de la sécurité, vous veillerez à ce que l'ensemble des services territoriaux du ministère de l'intérieur, en particulier les préfetures et les sous-préfetures, soient impliquées dans la montée en charge du dispositif.

Je vous demande d'être particulièrement attentif au recrutement des jeunes, à leur accueil et à l'adéquation entre leurs demandes et les missions proposées. Vous mettrez en place, selon les spécificités propres à votre département et en lien avec l'Agence nationale du service civique, une plate-forme d'accueil et de mutualisation des missions proposées.

Le service civique universel n'est ni un emploi ni un stage. Je vous demande d'être vigilant sur les missions offertes, l'encadrement des jeunes et la préparation de la sortie de ce dispositif. Vous veillerez enfin à ce que le service civique s'adresse bien à tous les jeunes et qu'une réelle mixité sociale soit garantie dans les missions que vous leur confierez.

\*

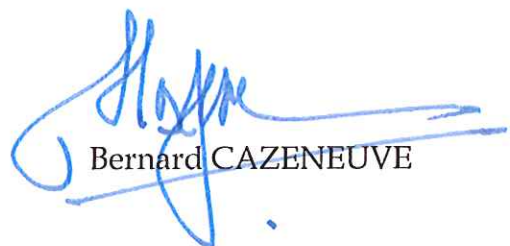
\* \*

Afin d'assurer la coordination générale de la mise en œuvre des mesures du comité interministériel au sein du ministère, j'ai désigné le préfet Alain REGNIER qui, sous l'autorité du secrétaire général, organisera le travail du ministère et assurera le lien avec tous les acteurs concernés par le plan. Il prendra votre attache et travaillera en étroite relation avec les correspondants que vous voudrez bien lui désigner.

Au-delà du suivi de la montée en charge du service civique, il étudiera les modalités de mise en œuvre d'un « parcours citoyen » au sein du ministère, visant à développer un lien de proximité entre les jeunes et le ministère notamment par l'immersion dans les services sous votre autorité, et analysera l'opportunité de créer une « réserve citoyenne » au sein des préfectures.

Sans attendre, je vous demande d'assurer une large diffusion des 60 mesures du plan gouvernemental, particulièrement au sein des services territoriaux du ministère de l'intérieur. Des outils de communication propres au ministère sont en cours de réalisation et vous aideront à en assurer la promotion. Je salue les initiatives que certaines et certains d'entre vous ont d'ores et déjà pris en la matière.

Je sais que je peux compter sur votre mobilisation et sur celle de tous les agents publics placés sous votre autorité pour créer une dynamique et assurer la réussite de ce plan.



Bernard CAZENEUVE



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Le ministre*

Paris, le - 8 AVR 2015

Monsieur le Préfet,

Sous l'impulsion du Président de la République, le Gouvernement a décidé de mettre en œuvre 60 mesures pour l'égalité et la citoyenneté lors du comité interministériel qui s'est tenu le 6 mars dernier.

Le ministère de l'intérieur, du fait de son histoire et de ses missions, est au cœur des enjeux de citoyenneté, de promotion de l'égalité républicaine et de la laïcité, et se doit donc d'être exemplaire dans l'application de ces mesures. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé de vous confier la coordination générale de la mise en œuvre des mesures du comité interministériel au sein du ministère.

Sous l'autorité du secrétaire général, vous animerez un comité de pilotage national ministériel qui rassemblera toutes les directions générales concernées. Ce comité devra me présenter un plan de travail pour assurer la réussite de la montée en charge du dispositif. Il assurera le suivi de la mise en œuvre de ce plan de travail et me rendra compte au fur et à mesure des résultats obtenus.

Dans ce cadre, je vous demande d'apporter une attention toute particulière à la mise en œuvre du droit universel au service civique, notamment en direction des jeunes des quartiers prioritaires, ainsi qu'aux mesures visant à combattre toutes les formes de discriminations. Tous les territoires de la République étant concernés, vous veillerez à ce que, à l'image des quartiers sensibles, le monde rural ne soit pas négligé et que des actions exemplaires y soient menées pour faire reculer le sentiment d'abandon qui peut s'y développer. Les missions qui seront proposées aux volontaires devront s'appuyer sur les compétences des fonctionnaires et militaires du ministère qui pourront accompagner les jeunes dans leurs projets professionnels futurs.

*Monsieur Alain REGNIER  
Préfet chargé de la promotion de l'égalité  
et de la citoyenneté au ministère de l'intérieur*

Au-delà du suivi de la montée en charge du service civique, je vous demande d'étudier les modalités de mise en œuvre d'un « parcours citoyen » au sein du ministère. Ce parcours, devra créer les conditions d'un lien de proximité entre les jeunes et le ministère, et devra être connu et reconnu comme un acquis pour les jeunes qui le suivront. Il devra s'intégrer aux démarches interministérielles menées en ce sens.

Enfin, vous analyserez l'opportunité de créer une « réserve citoyenne » au sein des préfetures et en décrirez les conditions de réussite, en lien avec la mission confiée par le Président de la République à Jean-Marc Sauvé et Claude Onesta.

\*

\* \*

Pour le bon succès de votre mission, vous vous appuyerez sur le réseau des préfets qui vous désigneront des référents départementaux. En lien avec le ministère en charge de la politique de la ville, vous travaillerez avec les préfets délégués à l'égalité des chances et les sous-préfets chargés de mission pour la politique de la ville.

Je vous prie de croire, Monsieur le préfet, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Bernard CAZENEUVE